

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Geneviève Ross, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Richelieu pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature _____ Date 29 avril 2024

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	28
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	29
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	30
Situation financière par organismes	31
Charges par objets	32
Excédent (déficit) accumulé	33
Avantages sociaux futurs	37

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	44
Analyse des charges consolidées	56

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de
Ville de Richelieu

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la Ville de Richelieu (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1er janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022, la Ville doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2023, la Ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observation - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A125850
Granby, 29 avril 2024

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	8 316 468	8 359 915	7 418 569
Compensations tenant lieu de taxes	2	86 400	88 219	87 438
Quotes-parts	3	164 334	147 235	118 108
Transferts	4	333 632	962 487	2 545 004
Services rendus	5	184 594	227 297	211 253
Imposition de droits	6	577 000	574 994	788 684
Amendes et pénalités	7	176 996	169 172	135 411
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	170 740	467 376	235 123
Autres revenus	10	861	25 162	16 339
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	10 011 025	11 021 857	11 555 929
Charges				
Administration générale	14	2 177 184	2 075 640	1 787 612
Sécurité publique	15	2 476 673	2 406 742	2 273 075
Transport	16	2 522 976	2 210 992	1 856 116
Hygiène du milieu	17	2 134 220	2 106 650	2 146 846
Santé et bien-être	18	62 767	58 989	58 984
Aménagement, urbanisme et développement	19	297 425	214 886	161 867
Loisirs et culture	20	1 260 870	1 166 731	1 034 617
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	249 597	261 886	196 041
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	11 181 712	10 502 516	9 515 158
Excédent (déficit) de l'exercice	25	(1 170 687)	519 341	2 040 771
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		31 900 368	29 859 597
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		31 900 368	29 859 597
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		32 419 709	31 900 368

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	6 685 728	6 429 002
Débiteurs (note 5)	2	6 538 894	7 799 250
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	24 391	15 991
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	13 249 013	14 244 243
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	1	1
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	995 207	1 052 791
Revenus reportés (note 11)	12	2 207 842	2 085 886
Dette à long terme (note 12)	13	11 204 755	9 822 168
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	99 790	120 841
Autres passifs (note 14)	15		
	16	14 507 595	13 081 687
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(1 258 582)	1 162 556
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	32 481 068	30 646 458
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	1 064 079	
Stocks de fournitures	20	12 066	8 628
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	121 078	82 726
	23	33 678 291	30 737 812
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	32 419 709	31 900 368
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	32 419 709	31 900 368
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	32 419 709	31 900 368

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(1 170 687)	519 341	2 040 771
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (61 694)(3 192 066)(2 952 362)
Produit de cession	3	431	2 612	15 038
Amortissement	4	1 421 225	1 356 848	1 291 165
(Gain) perte sur cession	5	(431)	(2 002)	(14 914)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	1 359 531	(1 834 608)	(1 661 073)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		(1 064 079)	
Variation des stocks de fournitures	10		(3 438)	(430)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(38 354)	7 637
	13		(1 105 871)	7 207
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	188 844	(2 421 138)	386 905
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		1 162 556	775 651
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		1 162 556	775 651
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(1 258 582)	1 162 556

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	519 341	2 040 771
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	1 356 848	1 291 165
Autres			
▪ Perte de valeur placement	3.1	686	30 915
▪ Gain sur cession	3.2	(2 002)	(14 914)
	4	1 874 873	3 347 937
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	1 260 356	(2 077 466)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(49 381)	79 009
Revenus reportés	8	121 956	2 006 090
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(21 051)	10 202
Propriétés destinées à la revente	10	(1 064 079)	
Stocks de fournitures	11	(3 438)	(432)
Autres actifs non financiers	12	(38 354)	7 637
	13	2 080 882	3 372 977
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(3 200 269)	(3 419 083)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	2 612	15 038
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	()	()
	18	(3 197 657)	(3 404 045)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	(9 086)	(14 120)
Remboursement ou cession	20		11 380
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22		
	23	(9 086)	(2 740)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	3 027 000	2 024 000
Remboursement de la dette à long terme	25	(1 640 140)	(1 353 586)
Variation nette des emprunts temporaires	26		1
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(4 273)	(15 623)
Autres			
▪	28.1		
	29	1 382 587	654 792
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	256 726	620 984
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	6 429 002	5 808 018
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	6 429 002	5 808 018
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	6 685 728	6 429 002

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Richelieu (ci-après « la Ville ») est constituée en vertu de la Loi sur les cités et villes.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après « les normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi la quote-part revenant à la Ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne des partenariats auxquels elle participe.

a) Périmètre comptable

S/O

b) Partenariats

La Ville participe aux partenariats suivant dans les proportions indiquées :

Société d'exploitation de la centrale de traitement d'eau Chambly - Marieville - Richelieu (SECT'Eau) : 10,2% (10,28% en 2022)

Régie intermunicipale de police Richelieu - Saint-Laurent (Régie) : 2,634% (2,5% en 2022)

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

D) Passifs

S/O

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Immobilisations corporelles

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes qui suivent :

	Périodes
INFRASTRUCTURES	15 à 40 ans
BÂTIMENTS	30 à 40 ans
AMÉLIORATIONS LOCATIVES	5 à 15 ans
VÉHICULES	3 à 20 ans
AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	5 à 10 ans
MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENT DIVERS	3 à 20 ans

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées (Ville, Régie et SECT'Eau)

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créanciers et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations devant être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà fournis.

Les régimes de retraite des élus municipaux auxquels participent la Ville et la Régie sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) offerts par la Ville et la SECT'Eau sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées (Régie)

La charge de fonctionnement est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projections des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c.15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (ci-après la « Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Régie en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2022 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. Il fait l'objet en contrepartie d'une dépense constatée à taxer ou à pourvoir.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes :

- Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables:

- Avantages sociaux futurs :

- Passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;

- Coûts liés aux services passés découlant de modifications aux régimes de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;

- Montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet sur la charge des cotisations versées par un autre employeur : sur la DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010.

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état consolidé des résultats qu'au moment de sa réalisation.

J) Autres éléments

S/O

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

3. Modification de méthodes comptables

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1er janvier 2023, la Ville aurait dû adopter les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Ville devrait comptabiliser un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Ville qui font encore ou non l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Ville devrait comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

La Ville n'a évalué ni comptabilisé aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles au 31 décembre 2023.

Instruments financiers

Le 1er janvier 2023, la Ville a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Le chapitre SP 3450 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Les principaux éléments de ce nouveau chapitre sont les suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation : juste valeur, ou coût ou coût après amortissement;
- La quasi-totalité des dérivés, y compris les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont évalués à la juste valeur;
- L'évaluation à la juste valeur s'applique également aux placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif;
- Les autres actifs financiers et passifs financiers sont de façon générale évalués au coût ou au coût après amortissement;
- Jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Il n'est pas nécessaire de présenter une comparaison des montants réels et des montants budgétés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Lorsque l'entité définit et met en œuvre une stratégie de gestion des risques ou de placement afin de gérer et d'évaluer la performance d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou des deux en fonction de la juste valeur, elle peut choisir d'inclure ces éléments dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur;
- De nouvelles exigences clarifient quand les passifs financiers sont décomptabilisés;
- La compensation d'un passif financier et d'un actif financier est interdite en l'absence d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et de l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément;
- De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées.

Le chapitre SP 1201 prévoit un nouvel état financier (l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation) pour la comptabilisation des gains et pertes de réévaluation et prévoit que l'excédent ou le déficit accumulé présenté à l'état consolidé de la situation financière correspond à l'excédent ou au déficit accumulé lié aux activités et aux gains et pertes de réévaluation cumulés.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la Ville avant l'adoption de ces nouveaux chapitres. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur la valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers de la Ville au 1er janvier 2023.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	6 685 728	6 429 002
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	6 685 728	6 429 002
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	6 685 728	6 429 002
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	4 595 452	4 986 210
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	868 600	555 400

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées à l'excédent de fonctionnement affecté, aux réserves financières relatives au transport en commun et à la tenue d'élections municipales, aux fonds réservés pour le fonds de roulement et aux revenus reportés.

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 230 897 \$ (165 997 \$ en 2022).

Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 467 376 \$ (235 123 \$ en 2022).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	449 323	496 385
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	5 276 022	5 362 178
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	491 775	1 524 488
Organismes municipaux	13	62 521	112 791
Autres			
▪ Intérêts	14.1	30 849	26 538
▪ Mutations et divers	14.2	228 404	276 870
	15	6 538 894	7 799 250
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	4 842 400	4 992 300
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	4 842 400	4 992 300
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	18 565	15 649
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	2 617 514	2 717 570
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	2 475 112	2 502 007
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24		
Ministère de la Culture et des Communications	25	34 800	34 374
Autres ministères/organismes	26	148 596	108 227
	27	5 276 022	5 362 178

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette portent intérêts au taux moyen de 2,77% (2,93% au 31 décembre 2022) et viennent à échéance au plus tard en 2042.

Les montants des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises non rattachés à une dette encaissables sur plusieurs exercices totalisent 105 218 \$, portent intérêt au taux moyen de 3,14% (2,7% au 31 décembre 2022) et viennent à échéance au plus tard en 2036.

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

7. Placements de portefeuille

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	24 391	15 991
Autres placements	34		
	35	24 391	15 991
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note

Le placement à titre d'investissement est constitué de la participation dans le fonds de garantie de la franchise collective de l'UMQ en responsabilité civile et en biens.

8. Autres actifs financiers

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 2 107 000 \$ portant intérêt taux préférentiel (7,45%; 6,45% au 31 décembre 2022) et renouvelable annuellement. Cette ouverture de crédit bancaire est utilisée pour les opérations d'investissement de la Ville.

La Régie bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 1 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (7,2%; 6,45% au 31 décembre 2022) et renouvelable annuellement.

La SECT'eau bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 300 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 0,25% (7,45%; 6,7% au 31 décembre 2022) et renouvelable annuellement. Cette ouverture de crédit bancaire est utilisée pour les opérations courantes de l'organisme.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	423 868	246 058
Salaires et avantages sociaux	42	303 269	279 938
Dépôts et retenues de garantie	43	108 674	271 785
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Gouvernement du Québec	45.1	1 674	2 060
▪ Gouvernement du Canada	45.2	839	1 032
▪ Organismes municipaux	45.3	122 349	225 553
▪ Intérêts courus	45.4	34 534	26 365
	46	995 207	1 052 791

Note

Au cours de l'exercice, la Ville a acquis des immobilisations, dont un montant de 290 421 \$ (298 624 \$ au 31 décembre 2022) est inclus dans les fournisseurs et dépôts et retenues de garantie.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪ Autres	52.1		5 050
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	401 936	280 836
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Don - Villa Belle Rivière	60.1	1 800 000	1 800 000
▪ Autres	60.2	5 906	
	61	2 207 842	2 085 886

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,90	5,50	2024	2028	62	11 274 184	9 887 256
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		68
Autres					69		
					70	11 274 184	9 887 324
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(69 429)	(65 156)
					72	11 204 755	9 822 168

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2024	73	1 075 584			1 075 584
2025	74	5 741 600			5 741 600
2026	75	257 000			257 000
2027	76	1 644 000			1 644 000
2028	77	2 556 000			2 556 000
2029 et plus	78				
	79	11 274 184			11 274 184
Intérêts et frais accessoires	80	()	()	()	
	81	11 274 184			11 274 184

Note

Les versements estimatifs incluent les refinancements dans l'année où ils surviennent.

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 (99 790)	(120 841)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83 (99 790)	(120 841)
	84	
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 100 580	189 749
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88 112 524	87 609
Régimes de retraite des élus municipaux	89 214	271
	90 213 318	277 629

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

14. Autres passifs

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	
Autres		
▪	94.1	
	95	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98 ()(
Charge de désactualisation ¹	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	6 451 851	537 635		6 989 486
Eaux usées	103	19 350 876	907 554		20 258 430
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	7 636 157	1 022 398		8 658 555
Autres					
▪ Autres	105.1	3 480 454			3 480 454
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	8 609 000			8 609 000
Améliorations locatives	108	34 016	2 744		36 760
Véhicules	109	2 141 685	346 178	15 637	2 472 226
Ameublement et équipement de bureau	110	456 711	4 495		461 206
Machinerie, outillage et équipement divers	111	1 328 894	23 502		1 352 396
Terrains	112	320 265			320 265
Autres	113				
	114	49 809 909	2 844 506	15 637	52 638 778
Immobilisations en cours	115	13 419	347 560		360 979
	116	49 823 328	3 192 066	15 637	52 999 757
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	1 739 463	161 146		1 900 609
Eaux usées	118	7 860 988	446 632		8 307 620
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	2 443 668	218 010		2 661 678
Autres					
▪ Autres	120.1	2 006 791	126 501		2 133 292
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	2 523 822	205 276		2 729 098
Améliorations locatives	123	32 480	362		32 842
Véhicules	124	1 203 304	133 703	15 029	1 321 978
Ameublement et équipement de bureau	125	375 520	21 485		397 005
Machinerie, outillage et équipement divers	126	990 834	43 733		1 034 567
Autres	127				
	128	19 176 870	1 356 848	15 029	20 518 689
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	30 646 458			32 481 068
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133		
Immeubles industriels municipaux	134		
Autres	135	1 064 079	
	136	1 064 079	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	1 064 079	

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Assurances	144.1	91 782	77 005
Autres			
▪ Autres	145.1	29 296	5 721
	146	121 078	82 726

Note**19. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée, d'après des contrats de déneigement, de service d'évaluation et de services animaliers échéant en 2028, à verser une somme de 336 938 \$.

En vertu de divers contrats, la Régie s'est engagée pour les prochains exercices pour une somme de 1 183 770 \$. Pour pourvoir à ces obligations, la Régie devra prévoir pour les prochains exercices financiers les sommes suivantes :

- Location de système de radio communication: 394 590 \$ en 2024, 394 590 \$ en 2025 et 394 590 \$ en 2026;

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

20. Droits contractuels

La Ville reçoit annuellement des subventions du MAMH pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de projets d'immobilisations et d'infrastructures terminés. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 888 800 \$ sur une période de 19 ans. L'échéancier de ces subventions est de 106 916 \$ en 2024, de 100 289 \$ en 2025, de 93 653\$ en 2026, de 86 832 \$ en 2027 et de 79 821 \$ en 2028.

De plus, la Ville reçoit annuellement des subventions du MAMH pour le financement de projets d'immobilisations et d'infrastructures terminés pour lesquels la Ville n'a pas contracté d'emprunt. Les encaissements prévus en intérêts totalisent 19 176 \$ sur une période de 13 ans. L'échéancier de ces subventions est de 3 548 \$ en 2024, de 2 727 \$ en 2025, de 2 040 \$ en 2026, de 1 882 \$ en 2027 et de 1 721 \$ en 2028.

21. Passifs éventuels

Les passifs éventuels se composent de ce qui suit :

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151		

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté de Rouville. Au 31 décembre 2023, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 1 198 937 \$.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Communauté métropolitaine de Montréal. Au 31 décembre 2023, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 67 886 \$.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de l'Autorité régionale de transport métropolitain et du Réseau de transport métropolitain (exo). Au 31 décembre 2023, la portion des dettes à long terme attribuable à la Ville s'élève à 206 000 \$ et 503 000 \$ respectivement.

B) Auto-assurance

La Régie assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme pour les employés cadres.

C) Poursuites

Au cours de l'exercice, la Régie a fait l'objet de griefs de certains de ses employés pour une somme indéterminée. La Régie croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites, seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 29 000 \$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant ces poursuites sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 124 000 \$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant ces poursuites sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 1 040 000\$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 4 650 000\$ qui a été intentée par trois citoyens suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

D) Autres

S/O

22. Actifs éventuels

S/O

23. Redressement aux exercices antérieurs

S/O

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les partenariats, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

25. Instruments financiers

Politique de gestion des risques

La Ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Ville.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Ville est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La Ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la Ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

Il n'y a aucun actif financier déprécié ni en souffrance aux 31 décembre 2023 et 2022.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1% aux 31 décembre 2023 et 2022) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	<u>Moins de 1 an</u>	<u>De 1 an à 3 ans</u>	<u>De 3 à 5 ans</u>
Créditeurs et charges à payer	955 207 \$		
Dette à long terme - capital	1 075 584 \$	5 998 600 \$	4 200 000 \$
Dette à long terme - intérêts	<u>326 576 \$</u>	<u>498 170 \$</u>	<u>330 220 \$</u>
Total	2 397 367 \$	6 496 770 \$	4 530 220 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

26. Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 1 500 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

La Régie possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 4 600 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	7 418 569	8 316 468	8 359 915			8 359 915
Compensations tenant lieu de taxes	2	87 438	86 400	88 219			88 219
Quotes-parts	3					1 433 334	147 235
Transferts	4	464 736	333 632	520 025			520 025
Services rendus	5	129 135	112 700	150 768		76 529	227 297
Imposition de droits	6	788 684	577 000	574 994			574 994
Amendes et pénalités	7	18 715	2 500	20 160		149 012	169 172
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	222 013	165 000	440 724		26 652	467 376
Autres revenus	10	13 043				25 162	25 162
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	9 142 333	9 593 700	10 154 805		1 710 689	10 579 395
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	2 080 268		442 462			442 462
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18						
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	2 080 268		442 462			442 462
	22	11 222 601	9 593 700	10 597 267		1 710 689	11 021 857
Charges							
Administration générale	23	1 728 201	2 111 584	2 024 607	51 033		2 075 640
Sécurité publique	24	1 699 989	1 895 731	1 842 075	190 326	1 492 007	2 406 742
Transport	25	1 531 458	2 131 776	1 859 014	351 978		2 210 992
Hygiène du milieu	26	1 584 196	1 559 224	1 509 313	561 971	203 799	2 106 650
Santé et bien-être	27	58 984	62 767	58 989			58 989
Aménagement, urbanisme et développement	28	161 867	297 425	214 886			214 886
Loisirs et culture	29	882 173	1 105 970	1 021 084	145 647		1 166 731
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	178 385	236 068	249 099		12 787	261 886
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	1 239 204	1 390 200	1 300 955	(1 300 955)		
	34	9 064 457	10 790 745	10 080 022		1 708 593	10 502 516
Excédent (déficit) de l'exercice	35	2 158 144	(1 197 045)	517 245		2 096	519 341

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 158 144	(1 197 045)	517 245	519 341
Moins : revenus d'investissement	2	(2 080 268)	()	(442 462)	(442 462)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	77 876	(1 197 045)	74 783	76 879
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Amortissement	4	1 239 204	1 390 200	1 300 955	1 356 848
Produit de cession	5	13 043		2 612	2 612
(Gain) perte sur cession	6	(13 043)		(2 002)	(2 002)
Réduction de valeur / Reclassement	7				
	8	1 239 204	1 390 200	1 300 955	1 357 458
Propriétés destinées à la revente					
Coût des propriétés vendues	9				
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Remboursement ou produit de cession	12	11 380			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	30 915		686	686
	15	42 295		686	686
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16				
Remboursement de la dette à long terme	17	(460 700)	(491 800)	(499 300)	(506 641)
	18	(460 700)	(491 800)	(499 300)	(506 641)
Affectations					
Activités d'investissement	19	(14 120)	(12 055)	(9 086)	(24 387)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	220 132	350 000	364 873	364 873
Excédent de fonctionnement affecté	21	242 869	40 000	146 205	146 205
Réserves financières et fonds réservés	22	(91 757)	(79 300)	(48 425)	(73 014)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			(3 961)	(3 961)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	357 124	298 645	453 567	409 716
	26	1 177 923	1 197 045	1 255 908	1 261 219
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	1 255 799		1 330 691	1 338 098

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Réalizations 2023	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	2 080 268	442 462	442 462
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	2 ()))
Sécurité publique	3 (104 404)	83 383)	52 192)
Transport	4 (589 625)	1 247 618))
Hygiène du milieu	5 (2 149 933)	1 445 188)	15 301)
Santé et bien-être	6 ()))
Aménagement, urbanisme et développement	7 ()))
Loisirs et culture	8 (85 983)	348 384))
Réseau d'électricité	9 ()))
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ()))
	11 (2 929 945)	3 124 573)	67 493)
Propriétés destinées à la revente				
Acquisition	12 ()	1 064 079))
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Émission ou acquisition	13 (14 120)	9 086))
Financement				
Financement à long terme des activités d'investissement	14	715 700	2 043 400	2 043 400
Affectations				
Activités de fonctionnement	15	14 120	9 086	15 301
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	16			
Excédent de fonctionnement affecté	17	702 398	4 431	4 431
Réserves financières et fonds réservés	18	66 677	664 171	52 192
	19	783 195	677 688	67 493
	20	(1 445 170)	(1 476 650)	(1 476 650)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	635 098	(1 034 188)	(1 034 188)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	6 013 193	6 288 531	397 197	6 685 728
Débiteurs (note 5)	2	7 670 564	6 437 274	148 313	6 538 894
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4	15 991	24 391		24 391
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	13 699 748	12 750 196	545 510	13 249 013
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10	1	1		1
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	891 855	843 588	198 312	995 207
Revenus reportés (note 11)	12	2 085 886	2 201 936	5 906	2 207 842
Dettes à long terme (note 12)	13	9 668 153	11 057 575	147 180	11 204 755
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14			99 790	99 790
Autres passifs (note 14)	15				
	16	12 645 895	14 103 100	451 188	14 507 595
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	1 053 853	(1 352 904)	94 322	(1 258 582)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	30 217 077	32 040 695	440 373	32 481 068
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		1 064 079		1 064 079
Stocks de fournitures	20			12 066	12 066
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	71 616	107 921	13 157	121 078
	23	30 288 693	33 212 695	465 596	33 678 291
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	3 221 559	3 896 809	128 540	4 025 349
Excédent de fonctionnement affecté	25	1 126 676	1 266 608	127 799	1 394 407
Réserves financières et fonds réservés	26	1 576 330	960 584	32 616	993 200
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	()	()	21 726	21 726
Financement des investissements en cours	28	(75 087)	(1 109 275)		(1 109 275)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	25 493 068	26 845 065	292 689	27 137 754
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	31 342 546	31 859 791	559 918	32 419 709
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	2 683 250	2 375 576	3 459 422	2 948 920
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	584 762	480 855	745 035	735 799
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	3 045 955	2 866 110	3 150 517	2 849 543
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	127 311	140 499	144 637	102 835
D'autres organismes municipaux	10	4 067	3 912	3 912	3 996
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	104 690	104 688	104 688	75 915
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13			8 649	13 295
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	2 511 010	2 479 411	1 193 312	1 136 509
Transferts	15				
Autres	16	220 000	239 843	239 843	250 284
Autres					
Transferts	17			7 479	7 335
Autres	18				17 321
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	1 390 200	1 300 955	1 356 848	1 291 165
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪ Dons, subventions et divers	21.1	119 500	88 173	88 174	82 241
	22	10 790 745	10 080 022	10 502 516	9 515 158

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	4 025 349	3 328 339
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 394 407	1 300 395
Réserves financières et fonds réservés	3	993 200	1 604 980
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (21 726)(25 686)
Financement des investissements en cours	5	(1 109 275)	(75 087)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	27 137 754	25 767 427
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	32 419 709	31 900 368
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	3 896 809	3 221 559
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	128 540	106 780
	11	4 025 349	3 328 339
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Divers projets	12.1	1 266 608	1 126 676
	13	1 266 608	1 126 676
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ SECT'Eau	14.1	122 212	122 212
▪ Régie	14.2	5 587	51 507
	15	127 799	173 719
	16	1 394 407	1 300 395

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Réserve pour le transport	17.1	440 850	490 850
	18	440 850	490 850
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪	19.1		
	20		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	21	419 653	985 399
Organismes contrôlés et partenariats	22	32 616	28 650
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	23	81	81
Organismes contrôlés et partenariats	24		
Montant non réservé			
Administration municipale	25		
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Fonds local d'investissement	27		
Fonds local de solidarité	28		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	100 000	100 000
Autres			
▪	30.1		
	31	552 350	1 114 130
	32	993 200	1 604 980

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (9 873)(11 566)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ())
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ())
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ())
Autres	37 (11 853)(14 120)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ())
	39 (21 726)(25 686)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ())
Assainissement des sites contaminés	41 ())
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ())
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ())
Autres	44.1 ())
	45 (21 726)(25 686)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ())
Utilisation du fonds de roulement	47 ())
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ())
Utilisation du fonds de roulement	49 ())
Autres	50.1 ())
	51 ())
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ())
Mesure relative à la COVID-19	53 ())
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ())
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ())
Autres	56.1 ())
	57 ())
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
	63	
	64 (21 726)(25 686)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65	180 992
Investissements à financer	66 (1 290 267)(
	67	(75 087)
	(1 109 275)	(75 087)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	32 481 068
Propriétés destinées à la revente	69	1 064 079
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	24 391
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	15 991
	73	33 569 538
	74	30 662 449
Ajustements aux éléments d'actif	75	33 569 538
	75	30 662 449
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 (11 204 755)(
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (69 429)(
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	4 842 400
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	4 992 300
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	2
	81 (6 431 784)(
	82 (4 895 022)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	83 (6 431 784)(
	84	4 895 022)
	84	27 137 754
	84	25 767 427

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	_____	3
Régimes supplémentaires de retraite	2	_____	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Régie offre une rente de retraite calculée selon un pourcentage de salaire pour chaque année de service reconnue.

Des prestations sont également versées lors de la cessation de participation résultant du décès ou de la cessation d'emploi avant la retraite.

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés.

Les impacts de la Loi sur les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la ville sont non significatifs, étant donné le pourcentage de participation peu élevé (2,65% en 2022 et 2,65% en 2021) dans le partenariat.

		2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(120 841)	(110 639)
Charge de l'exercice	4 (100 580)(189 749)
Cotisations versées par l'employeur	5	121 631	179 547
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(99 790)	(120 841)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	4 637 174	4 427 655
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (4 741 843)(4 501 595)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(104 669)	(73 940)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	4 879	(46 901)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(99 790)	(120 841)
Provision pour moins-value	12 () ()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(99 790)	(120 841)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	4 637 174	4 427 655
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (4 741 843)(4 501 595)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (104 669)(73 940)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 181 585	195 705
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	70 975
	20	266 680
Cotisations salariales des employés	21 (91 897)(98 269)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 () ()	
	23	168 411
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	10 174
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	(2 095)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	176 490
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	239 731
Rendement espéré des actifs	32 (253 507)(226 472)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	13 259
Charge de l'exercice	34	189 749
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	165 648
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (253 507)(226 472)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	(60 824)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	156 903
Prestations versées au cours de l'exercice	39	160 634
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	4 191 692
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	91 237
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	85 928
DMERCA du nouveau volet	45	15
DMERCA de l'ancien volet	46	11
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	34
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,71 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,38 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,79 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %
Autres hypothèses économiques	52.1	
▪		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements
S/O

		2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	55		
Charge de l'exercice	56	()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60	()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63		
Provision pour moins-value	64	()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes et avantages en cause	66		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68	()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69	()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	
Rendement espéré des actifs	84	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	
Charge de l'exercice	86	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 _____

Description des régimes et autres renseignements

S/O

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 _____ 2

Description des régimes et autres renseignements

La Ville offre à ses employés un régime de retraite sous forme de REER collectif. L'employé cotise 4% ou plus de son salaire régulier et l'employeur cotise 8% du salaire régulier de l'employé.

La SECT'Eau offre à ses employés un régime de retraite sous forme de REER collectif où l'employeur et l'employé cotisent chacun 8% du salaire régulier de l'employé.

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	112 524	87 609
Autres régimes	115		
	116	112 524	87 609

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	13	15

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
Cotisations des élus au RREM	118	64	80
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	214	271
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	214	271

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022	
TAXES					
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	5 744 550	5 728 664	5 728 664	5 060 922
Taxes spéciales					
Service de la dette	2				
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7	238 319	236 928	236 928	206 867
Activités de fonctionnement	8				
Activités d'investissement	9				
Autres	10				
	11	5 982 869	5 965 592	5 965 592	5 267 789
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	412 700	443 056	443 056	395 199
Égout	13				
Traitement des eaux usées	14	413 000	424 642	424 642	359 025
Matières résiduelles	15	627 617	661 292	661 292	629 765
Autres					
▪ Sécurité publique	16.1	573 600	577 113	577 113	466 168
▪ Entretien cours d'eau	16.2	20 000			12 798
▪ Vidange installation septique	16.3	32 078	30 477	30 477	30 786
Centres d'urgence 9-1-1	17				
Service de la dette	18	254 604	257 743	257 743	257 039
Pouvoir général de taxation	19				
Activités de fonctionnement	20				
Activités d'investissement	21				
	22	2 333 599	2 394 323	2 394 323	2 150 780
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24				
	25				
	26	2 333 599	2 394 323	2 394 323	2 150 780
	27	8 316 468	8 359 915	8 359 915	7 418 569

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	36 000	37 435	49 825
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	50 000	50 342	37 177
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34	400	442	436
	35	86 400	88 219	87 438
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	86 400	88 219	87 438

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47	21 886	21 886	5 585
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49	39 883	39 883	29 310
Sécurité civile	50			
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	14 989	14 989	10 726
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63	101 518	58 339	37 579
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65	17 402	17 402	12 660
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			78
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	4 480	4 480	5 918
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	23 150	23 150	16 600
Autres	83	3 000	3 650	2 022
Réseau d'électricité	84			
	85	104 518	183 779	183 779
				120 478

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86			
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88			13 223
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	168 136	168 136	723 466
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101			
Réseau de distribution de l'eau potable	102	106 190	106 190	537 432
Traitement des eaux usées	103			
Réseaux d'égout	104	168 136	168 136	806 147
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120			
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
Réseau d'électricité	123			
	124	442 462	442 462	2 080 268

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129			
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	88 114	88 114	69 833
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134	141 000	248 132	274 425
	135	229 114	336 246	344 258
TOTAL DES TRANSFERTS	136	333 632	962 487	2 545 004

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffes et application de la loi		137		
Évaluation		138		
Autres		139		
		140		
Sécurité publique				
Police		141		
Sécurité incendie		142		
Sécurité civile		143		
Autres		144		
		145		
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale		146		
Enlèvement de la neige		147		
Autres		148		
Transport collectif		149		
Autres		150		
		151		
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable		152		
Réseau de distribution de l'eau potable		153		
Traitement des eaux usées		154		
Réseaux d'égout		155		
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés		156		
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport		157		
Tri et conditionnement		158		
Autres		159		
Autres		160		
Cours d'eau		161		
Protection de l'environnement		162		
Autres		163		
		164		

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173			
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176			
Réseau d'électricité	177			
	178			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	19 700	23 665	21 899
	182	19 700	23 665	21 899
Sécurité publique				
Police	183			
Sécurité incendie	184	30 000	50 201	38 337
Sécurité civile	185			
Autres	186		74 176	79 883
	187	30 000	50 201	118 220
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188			
Enlèvement de la neige	189	2 500	4 291	2 625
Autres	190	7 500	12 338	6 051
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196	10 000	16 629	8 676
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198			
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202			
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206	3 000	5 090	6 549
	207	3 000	5 090	6 549

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215			
	216			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	22 000	29 701	27 939
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	1 800	1 546	1 534
Autres	219	26 200	23 936	26 436
	220	50 000	55 183	55 909
Réseau d'électricité	221			
	222	112 700	150 768	227 297
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	112 700	150 768	227 297

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	27 000	52 194	44 027
Droits de mutation immobilière	225	550 000	522 800	744 657
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227			
	228	577 000	574 994	788 684
AMENDES ET PÉNALITÉS	229	2 500	169 172	135 411
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	230			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	231	165 000	440 724	235 123
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		2 002	14 914
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239		19 525	
Redevances réglementaires	240			
Autres	241		3 635	1 425
	242		25 162	16 339
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	243			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	257 150	226 428		226 428	226 428	255 495
Greffe et application de la loi	2	318 840	149 194		149 194	149 194	172 133
Gestion financière et administrative	3	925 006	937 554		937 554	937 554	697 056
Évaluation	4	71 900	75 518		75 518	75 518	64 707
Gestion du personnel	5	58 188	76 734		76 734	76 734	38 158
Autres							
▪ Autres	6.1	480 500	559 179	51 033	610 212	610 212	560 063
	7	2 111 584	2 024 607	51 033	2 075 640	2 075 640	1 787 612
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	1 119 000	1 147 739		1 147 739	1 522 080	1 462 618
Sécurité incendie	9	725 919	654 892	190 326	845 218	845 218	782 350
Sécurité civile	10	14 000	13 016		13 016	13 016	4 501
Autres	11	36 812	26 428		26 428	26 428	23 606
	12	1 895 731	1 842 075	190 326	2 032 401	2 406 742	2 273 075
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	1 490 207	1 293 754	330 306	1 624 060	1 624 060	1 272 590
Enlèvement de la neige	14	268 069	263 101	10 948	274 049	274 049	283 858
Éclairage des rues	15	49 200	24 448	9 538	33 986	33 986	29 775
Circulation et stationnement	16	75 000	68 444		68 444	68 444	66 818
Transport collectif							
Transport en commun	17	249 300	209 267	1 186	210 453	210 453	203 075
Transport aérien	18						
Transport par eau	19						
Autres	20						
	21	2 131 776	1 859 014	351 978	2 210 992	2 210 992	1 856 116

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	193 000	182 410	6 740	189 150	224 516	224 702
Réseau de distribution de l'eau potable	23	204 700	156 492	198 550	355 042	355 042	386 458
Traitement des eaux usées	24	221 600	258 531	65 642	324 173	324 173	316 976
Réseaux d'égout	25	191 400	207 041	288 627	495 668	495 668	548 264
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	81 925	79 091		79 091	79 091	80 551
Élimination	27	94 723	94 723	2 412	97 135	97 135	90 816
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28	85 472	85 472		85 472	85 472	84 011
Tri et conditionnement	29	75 480	75 480		75 480	75 480	65 761
Matières organiques							
Collecte et transport	30	89 219	89 219		89 219	89 219	82 529
Traitement	31	128 380	128 380		128 380	128 380	123 794
Matériaux secs	32	6 000	2 168		2 168	2 168	1 943
Autres	33	15 000	7 747		7 747	7 747	8 408
Plan de gestion							
Autres	35	30 000	24 274		24 274	24 274	29 560
Cours d'eau	36	30 329	10 328		10 328	10 328	9 625
Protection de l'environnement							
Autres	38	111 996	107 957		107 957	107 957	93 448
	39	1 559 224	1 509 313	561 971	2 071 284	2 106 650	2 146 846
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	40	62 767	58 989		58 989	58 989	58 984
Sécurité du revenu	41						
Autres	42						
	43	62 767	58 989		58 989	58 989	58 984

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	248 219	168 472		168 472	168 472	113 584
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45						
Autres biens	46						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	2 000					
Tourisme	48	47 206	46 414		46 414	46 414	48 283
Autres	49						
Autres	50						
	51	297 425	214 886		214 886	214 886	161 867
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	86 410	76 110		76 110	76 110	77 772
Patinoires intérieures et extérieures	53	54 545	32 268		32 268	32 268	19 445
Piscines, plages et ports de plaisance	54	162 854	208 248		208 248	208 248	145 349
Parcs et terrains de jeux	55	195 662	162 485	143 050	305 535	305 535	293 623
Parcs régionaux	56						
Expositions et foires	57						
Autres	58	294 081	285 637		285 637	285 637	208 163
	59	793 552	764 748	143 050	907 798	907 798	744 352
Activités culturelles							
Centres communautaires	60						
Bibliothèques	61	172 428	165 400	2 597	167 997	167 997	153 620
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62						
Autres ressources du patrimoine	63						
Autres	64	139 990	90 936		90 936	90 936	136 645
	65	312 418	256 336	2 597	258 933	258 933	290 265
	66	1 105 970	1 021 084	145 647	1 166 731	1 166 731	1 034 617

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	68	219 001	227 263		227 263	230 897	165 997
Autres frais	69	17 067	21 836		21 836	22 340	16 749
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70					8 610	13 259
Autres	71					39	36
	72	236 068	249 099		249 099	261 886	196 041
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	1 390 200	1 300 955 (1 300 955)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2023	Réalisations
		2023		2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	537 634	537 634	573 188
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	907 554	907 554	879 951
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	1 022 399	1 022 399	1 180 056
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10			
Autres infrastructures	11	348 384	348 384	105 691
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13			4 039
Édifices communautaires et récréatifs	14			
Améliorations locatives	15		2 744	432
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	304 171	346 178	188 450
Ameublement et équipement de bureau	18		4 495	3 399
Machinerie, outillage et équipement divers	19	4 431	22 678	17 156
Terrains	20			
Autres	21			
	22	3 124 573	3 192 066	2 952 362

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	537 634	537 634	573 188
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	907 554	907 554	879 951
Autres infrastructures	5	1 370 783	1 370 783	1 285 747
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	308 602	376 095	213 476
	12	3 124 573	3 192 066	2 952 362

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	81			81
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	3 722 703	1 370 900	811 514	4 282 089
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	1 172 240	1 066 400	89 026	2 149 614
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	4 895 024	2 437 300	900 540	6 431 784
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	4 992 300	589 700	739 600	4 842 400
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	4 992 300	589 700	739 600	4 842 400
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	4 992 300	589 700	739 600	4 842 400
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	4 992 300	589 700	739 600	4 842 400
	19	9 887 324	3 027 000	1 640 140	11 274 184
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	9 887 324	3 027 000	1 640 140	11 274 184

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	11 126 500
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	1 290 267
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	81
Débiteurs	8	4 842 400
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	7 574 286
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	126 454
Endettement net à long terme	14	7 700 740
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	1 198 937
Communauté métropolitaine	16	67 886
Autres organismes	17	709 000
Endettement total net à long terme	18	9 676 563
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	9 676 563
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1	12 274	12 274	13 180
Évaluation	2			
Autres	3	72 308	71 774	74 593
Sécurité publique				
Police	4	1 089 000	1 117 666	
Sécurité incendie	5	44 494	45 637	42 382
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	248 300	209 267	201 889
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	180 000	168 433	
Matières résiduelles	12	659 695	655 655	613 252
Cours d'eau	13	10 329	10 328	9 625
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16	62 767	58 989	58 984
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	53 712	52 920	51 069
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	78 131	76 468	71 535
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité	24			
	25	2 511 010	2 479 411	1 193 312
				1 136 509

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023*Non audité*

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	3 124 573	2 929 945
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	3 124 573	2 929 945

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	8,87	34,00	16 214,00	847 962	198 617	1 046 579
Professionnels	2						
Cols blancs	3	8,39	34,00	14 834,00	468 362	113 738	582 100
Cols bleus	4	12,57	39,00	25 500,00	693 906	130 355	824 261
Policiers	5						
Pompiers	6	27,00	4,59	6 444,00	231 935	29 329	261 264
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	56,83		62 992,00	2 242 165	472 039	2 714 204
Élus	9	7,00			133 411	8 816	142 227
	10	63,83			2 375 576	480 855	2 856 431

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	58 339	32 447	73 743		164 529
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5	17 402	51 377	116 759		185 538
Autres	6	191 879	51 377	121 032	248 132	612 420
	7	267 620	135 201	311 534	248 132	962 487

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	653	4 050
	4	653	4 050
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	57 665	41 737
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	57 665	41 737
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	38 221	19 510
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	38 221	19 510
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17	67 092	61 248
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19	83 037	46 508
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	150 129	107 756
Santé et bien-être			
Logement social	27		2 901
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		2 901
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33	2 431	2 431
Autres	34		
	35	2 431	2 431
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36		
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39		
Réseau d'électricité			
	40		
	41	249 099	178 385

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Claude Gauthier	1.1 Maire	27 878	13 939	12 780	4 758
Jo-Ann Quérel	1.2 Conseiller	9 622	4 811		
Tania Ann Blanchette	1.3 Conseiller	9 622	4 811		
Bruno Gattuso	1.4 Conseiller	12 551	6 275	1 470	735
Jacques Darche	1.5 Conseiller	9 622	4 811		
Luc Bélanger	1.6 Conseiller	9 622	4 811		
Lucie Marchand	1.7 Conseiller	9 622	4 811		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 1 500 000 \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 _____ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice 23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 121 100 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 181 484 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 _____ \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 45 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 46 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 47 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 48 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 49 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 50 _____ \$
 - Systèmes de drainage 51 _____ \$
 - Abords de routes 52 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 53 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 54 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été 55 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles 56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 _____

b) Date d'adoption de la résolution 58 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 19-11-273
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2019-11-04
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 1
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 103
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 42
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 _____
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Crédoiteurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4 **Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7 **La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9 **Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-05-06

Nom du signataire : Roxanne Veilleux

Fonction du signataire : Greffière

Date de transmission au Ministère : 2024-05-08

Date et heure de la dernière modification : 2024-05-08 15:27

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	9 142 333	9 593 700	10 154 805	1 710 689	10 579 395
Investissement	2	2 080 268		442 462		442 462
	3	11 222 601	9 593 700	10 597 267	1 710 689	11 021 857
Charges	4	9 064 457	10 790 745	10 080 022	1 708 593	10 502 516
Excédent (déficit) de l'exercice	5	2 158 144	(1 197 045)	517 245	2 096	519 341
Moins : revenus d'investissement	6	(2 080 268)	()	(442 462)	()	(442 462)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	77 876	(1 197 045)	74 783	2 096	76 879
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	1 239 204	1 390 200	1 300 955	55 893	1 356 848
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme	10	(460 700)	(491 800)	(499 300)	(7 341)	(506 641)
Affectations						
Activités d'investissement	11	(14 120)	(12 055)	(9 086)	(15 301)	(24 387)
Excédent (déficit) accumulé	12	371 244	310 700	462 653	(28 550)	434 103
Autres éléments de conciliation	13	42 295		686	610	1 296
	14	1 177 923	1 197 045	1 255 908	5 311	1 261 219
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	1 255 799		1 330 691	7 407	1 338 098

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	6 013 193	6 288 531	6 685 728
Débiteurs	2	7 670 564	6 437 274	6 538 894
Placements de portefeuille	3	15 991	24 391	24 391
Autres	4			15 991
	5	13 699 748	12 750 196	13 249 013
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	9 668 153	11 057 575	11 204 755
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8			99 790
Autres	9	2 977 742	3 045 525	3 203 050
	10	12 645 895	14 103 100	14 507 595
Actifs financiers nets (dette nette)	11	1 053 853	(1 352 904)	(1 258 582)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	12	30 217 077	32 040 695	32 481 068
Autres	13	71 616	1 172 000	1 197 223
	14	30 288 693	33 212 695	33 678 291
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	3 221 559	3 896 809	4 025 349
Excédent de fonctionnement affecté	16	1 126 676	1 266 608	1 394 407
Réserves financières et fonds réservés	17	1 576 330	960 584	993 200
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18	()	()	21 726
Financement des investissements en cours	19	(75 087)	(1 109 275)	(1 109 275)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	25 493 068	26 845 065	27 137 754
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			()
	22	31 342 546	31 859 791	32 419 709

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Divers projets	1.1	1 266 608	1 126 676
	2	1 266 608	1 126 676
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	127 799	173 719
	4	1 394 407	1 300 395
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Réserve pour le transport	5.1	440 850	490 850
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	419 653	985 399
Organismes contrôlés et partenariats	8	32 616	28 650
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	81	81
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	100 000	100 000
Autres			
▪	14.1		
	15	993 200	1 604 980
	16	2 387 607	2 905 375

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	7 574 286
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	9 676 563

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	81	81
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	2 149 614	1 172 240
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	4 282 089	3 722 703
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	4 842 400	4 992 300
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	11 274 184	9 887 324

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	7 418 569	8 316 468	8 359 915	8 359 915
Compensations tenant lieu de taxes	13	87 438	86 400	88 219	88 219
Quotes-parts	14				147 235
Transferts	15	464 736	333 632	520 025	520 025
Services rendus	16	129 135	112 700	150 768	227 297
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	807 399	579 500	595 154	744 166
Autres	18	235 056	165 000	440 724	492 538
	19	9 142 333	9 593 700	10 154 805	10 579 395
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	2 080 268		442 462	442 462
Autres	23				
	24	2 080 268		442 462	442 462
	25	11 222 601	9 593 700	10 597 267	11 021 857

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	2 111 584	2 024 607	51 033	2 075 640	2 075 640	1 787 612
Sécurité publique							
Police	2	1 119 000	1 147 739		1 147 739	1 522 080	1 462 618
Sécurité incendie	3	725 919	654 892	190 326	845 218	845 218	782 350
Autres	4	50 812	39 444		39 444	39 444	28 107
Transport							
Réseau routier	5	1 882 476	1 649 747	350 792	2 000 539	2 000 539	1 653 041
Transport collectif	6	249 300	209 267	1 186	210 453	210 453	203 075
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	810 700	804 474	559 559	1 364 033	1 399 399	1 476 400
Matières résiduelles	9	606 199	586 554	2 412	588 966	588 966	567 373
Autres	10	142 325	118 285		118 285	118 285	103 073
Santé et bien-être	11	62 767	58 989		58 989	58 989	58 984
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	248 219	168 472		168 472	168 472	113 584
Promotion et développement économique	13	49 206	46 414		46 414	46 414	48 283
Autres	14						
Loisirs et culture	15	1 105 970	1 021 084	145 647	1 166 731	1 166 731	1 034 617
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	236 068	249 099		249 099	261 886	196 041
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	9 400 545	8 779 067	1 300 955	10 080 022	10 502 516	9 515 158
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	1 390 200	1 300 955 (1 300 955)			
	21	10 790 745	10 080 022		10 080 022	10 502 516	9 515 158

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<u>Réalisations 2022</u>	<u>Réalisations 2023</u>		<u>Total consolidé¹</u>
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus d'investissement	1	2 080 268	442 462		442 462
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (2 929 945)(3 124 573)(67 493)(3 192 066)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (14 120)(1 073 165)()	1 073 165)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	715 700	2 043 400		2 043 400
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	14 120	9 086	15 301	24 387
Excédent accumulé	6	769 075	668 602	52 192	720 794
	7	(1 445 170)	(1 476 650)		(1 476 650)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	635 098	(1 034 188)		(1 034 188)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14